
Programme de Formation

PRÉPARATION AUX ÉPREUVES LINGUISTIQUES DU SPF BOSA (TRAVAILLERPOUR.BE) – NÉERLANDAIS – NIVEAU C1

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout agent de la fonction publique locale et régionale bruxelloise qui souhaite préparer et réussir les épreuves linguistiques de niveau C1 ou supérieurs organisées par le SPF BOSA (Travaillerpour.be).



Objectifs pédagogiques

Le module de préparation linguistique en néerlandais de niveau C1 poursuit trois objectifs principaux :

- préparer les agents de la fonction publique locale et régionale bruxelloise aux épreuves de néerlandais de niveau C1 organisées par le SPF BOSA (Travaillerpour.be). Le module couvre les 4 compétences (parler, écrire, écouter, lire) du cadre européen commun de référence pour les langues, et intègre les points de lexique et de grammaire nécessaires à la réussite des épreuves correspondant au niveau visé
- le bilinguisme "strict" : le·a participant·e s peut passer d'une langue à l'autre de manière naturelle, en se sentant parfaitement à l'aise pour exprimer ses pensées et ses sentiments de manière efficace dans la très grande majorité des situations, en utilisant le lexique, les expressions, les niveaux de langue, les tournures de phrase propres à l'une ou l'autre langue
- pratiquer la langue avec confiance et plaisir



Description

FINANCEMENT ET GRATUITE

Grâce aux subsides octroyés par Bruxelles Pouvoirs Locaux et la COCOM à l'ERAP, et dans les limites de ces derniers, cette formation est accessible gratuitement aux agents des pouvoirs locaux bruxellois, sous réserve du respect de nos CGV.

INTRODUCTION

Le module de niveau C1 compte 21 heures de formation.

Le module est dispensé à raison d'une séance de 3 heures par semaine, soit 7 séances au total.

Une évaluation sommative des compétences est réalisée à l'issue du module. Dans ce cadre, un rapport d'évaluation personnalisé couvrant les 4 compétences prévues par le cadre européen commun de référence pour les langues (parler, écrire, écouter, lire) est remis à chaque participant·e.

Le rapport d'évaluation conseillera le·a participant·e sur les suites à réserver à la formation, soit :

- présenter les épreuves linguistiques correspondantes du SPF BOSA (Travaillerpour.be) ;
- poursuivre sa formation via une nouvelle inscription au module (le subside prend en charge au maximum deux inscriptions à un même module par agent).

En cas d'échec aux épreuves linguistiques du SPF BOSA (Travaillerpour.be), si le rapport indique de légères



lacunes, le·a participant·e a l'opportunité de mobiliser jusqu'à 2 fois 5 heures de formation individuelle complémentaires pour y remédier (cf. fiche descriptive PRÉPARATION AUX ÉPREUVES LINGUISTIQUES DU SPF BOSA (TRAVAILLERPOUR.BE) – NÉERLANDAIS – PERFECTIONNEMENT INDIVIDUEL).

CONTENU

Le programme est basé sur le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ainsi que sur la grille d'autoévaluation du CECRL.

Il prévoit deux « options », l'une orientée vers l'expression orale et l'autre orientée vers l'expression écrite.

Selon l'option retenue, il consacre la très grande majorité du temps soit à l'expression orale, soit à l'expression écrite. Le programme est établi sur mesure à partir des besoins du groupe classe, et mobilise des contenus, supports et média adaptés à ces derniers, dans le niveau considéré.

Le programme prévoit un corpus lexical et grammatical adapté au niveau avancé C1.



Prérequis

La première inscription à un module de formation en langue implique, au préalable, la participation à un test de placement.

Ce test de placement permet de déterminer le niveau linguistique du·de la candidat·e. Il est réalisé en ligne et évalue les différentes compétences linguistiques de façon interactive :

- la grammaire
- le vocabulaire
- la compréhension à l'audition
- la compréhension écrite
- l'expression orale : le·a candidat·e est invité·e à réaliser des activités de production orale qu'il·elle enregistre lui·elle-même dans l'outil de test. Ces activités de production orale sont dépendantes du résultat du·de la candidat·e à la partie écrite.



Modalités pédagogiques

Afin de garantir une immersion maximale, le module de formation est dispensé dans la langue cible : les participant·e·s sont incité·e·s à utiliser le néerlandais pour communiquer entre eux·elles et avec le·a formateur·rice.

Le module se fonde sur une approche en spirale, avec des leçons interconnectées qui composent un parcours de développement cohérent. Le travail en classe alterne entre apports théoriques et exercices pratiques, au plus près de la réalité professionnelle et socioculturelle des participant·e·s. Chaque leçon est soigneusement planifiée avec des objectifs clairs et spécifiques à atteindre.

En ce qui concerne les supports de formation, les participant·e·s disposent d'un accès à une plateforme d'apprentissage en ligne, et ce jusqu'à un an après la fin de leur module. Cette plateforme héberge les programmes de cours, les supports ainsi qu'une très large variété de contenus lexicaux et grammaticaux, de vidéos, d'outils d'apprentissage, de questionnaires corrigés et autres outils avec des options de téléchargement. Ainsi, les participant·e·s sont toujours informé·e·s des contenus traités en séance (ce qui leur permet de "rattraper" une séance en cas d'absence, par exemple) et ont l'opportunité d'approfondir leur apprentissage par de nombreuses activités d'auto-apprentissage adaptées à leur niveau.

Une évaluation sommative des compétences est réalisée à l'issue du module. Elle se compose d'une série d'exercices variés et calibrés qui permettent de définir la progression et le niveau de l'apprenant·e. Dans ce cadre, le·a formateur·rice rédige un rapport d'évaluation individuel non certificatif, remis à chaque participant·e. Outre les informations pratiques relatives à la formation, celui-ci comprend une information sur l'assiduité et le degré de participation de l'apprenant·e, son niveau initial, son niveau actuel, les progrès réalisés, et par compétence, des commentaires sur ses points forts, ses axes de progrès, ainsi que des conseils ou recommandations pour la suite de son apprentissage. Cette évaluation permet de déterminer si l'apprenant·e a atteint les objectifs fixés en fonction de son niveau.